

Politique Intérieure

31 Jul 81

LA XIIème BIENNALE DE PARIS, BIENNALE INTERNATIONALE DES JEUNES ARTISTES
aura lieu à l'automne 1982. 50 pays y sont attendus. Les artistes français ou étrangers résidant en France, qui désirent participer à la XIIème biennale de Paris doivent répondre aux conditions suivantes :
1) tous doivent être nés après le 1er janvier 1947, 2) les étrangers doivent résider en France depuis 3 ans au moins, 3) le dossier de documentation doit être présenté avant le 30 septembre 1981.